



HAL
open science

La valeur du travail : selon qui ?

Daniel Bizeul

► **To cite this version:**

| Daniel Bizeul. La valeur du travail : selon qui ? : Portrait d'un récalcitrant. 2024. hal-04544843

HAL Id: hal-04544843

<https://hal.science/hal-04544843>

Preprint submitted on 13 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

La valeur du travail : selon qui ?

Portrait d'un récalcitrant

Daniel Bizeul

Travailler est-il constitutif de la vie en société et source d'épanouissement pour l'individu ? Nombre de sociologues soutiennent ce point de vue. C'est alors au prix d'un oubli : celui de la masse des individus qui n'ont d'autre choix, dans nos sociétés même, qu'un labeur sous-payé et sous-protégé. Soit l'exemple d'un homme de 40 ans, qui n'a pas travaillé plus de deux ans au total. Ce que fait surgir son journal, débuté en 1992, c'est l'aspect hétéroclite et trivial, presque amoral, de ses perceptions concernant le devoir de travailler. Et c'est la violence de la logique capitaliste et de la morale ordinaire dont les mieux lotis sont des représentants sans en avoir conscience.

Ce texte écrit en 2007 pour une revue en cours de création a finalement été adressé à une autre déjà établie, qui l'a refusé comme insuffisamment étayé et rigoureux. C'était aussi l'avis de plusieurs collègues. Bien qu'il soit sociologiquement bancal, il est une étape, tout comme d'autres textes de la même période, dans ma tentative de rendre raison de l'homme ici présenté comme un « récalcitrant », ce qui conduira au livre *Martial, la rage de l'humilié* (Agone, 2018). Il témoigne de ma volonté de donner sens à une vision du travail, notamment le travail salarié, qui est à l'opposé de celle valant dans nos sociétés et, surtout, bien que ce soit implicite, à l'encontre de ce qui est constitutif de ma personne.

Quand il s'efforce de mettre en lumière des aspects importants d'un phénomène, veillant tout à la fois à décrire ce qui se passe et à en fournir une compréhension, le sociologue ne peut éviter de recourir aux catégories du langage ordinaire¹. Or tout usage des catégories existantes signale un angle de vue. Proposer une vision générale, y compris d'esprit scientifique, c'est modeler le réel d'une certaine façon tout en lui adjoignant, le plus souvent tacitement, une perspective morale et politique.

Les études sur l'emploi en offrent un exemple, notamment celles qui ont trait aux personnes restées ou devenues étrangères à l'univers du travail le plus élémentaire,

1 Je remercie XXX pour leurs critiques et leurs suggestions concernant ce texte.

dès lors perçues comme désinsérées et inemployables. S'efforcer de rendre compte de leur état d'esprit conduit presque inévitablement à se demander pourquoi elles sont dans cette situation et comment il faudrait agir pour qu'elles accèdent enfin ou à nouveau au travail, c'est-à-dire reprennent pied, trouvent leur place dans la société, acquièrent ainsi de la dignité, selon des leitmotifs bienveillants. Mais c'est là développer une compréhension qui tient pour acquise la valeur fondatrice et salutaire du travail, tant le fait de travailler selon un mode établi est devenu consubstantiel au fait même d'exister dans nombre de sociétés.

Plutôt que se demander continûment comment il se fait qu'il y a tant de personnes sans emploi, alors même que divers secteurs économiques manquent de main-d'œuvre non qualifiée en Europe, il est utile de renverser la question et de se demander : comment se fait-il que tant de personnes s'échinent à travailler dans des conditions éprouvantes pour gagner si peu et pour être si peu reconnues, alors qu'elles pourraient se contenter de subsides sociaux, d'un peu de vol et d'arnaque, du commerce illégal, de soutiens amicaux ou familiaux, sans nécessairement vivre plus mal ?

Aborder le problème sous cet angle fait entrevoir le caractère normatif de certains schèmes d'analyse en usage dans les sciences sociales. C'est se confronter à une définition de l'existence sociale qui tient pour acquise la valeur fondatrice et salutaire du travail, qu'importe la nature de celui-ci, tant le fait de travailler selon un mode établi est devenu consubstantiel au fait même d'exister dans nombre de sociétés et tant « la vérité objective » du travail salarié, c'est-à-dire la crudité même de l'exploitation, est le plus souvent estompée ou méconnue². Mais faire ainsi du travail le pivot de l'existence collective des individus, sans quoi il ne saurait y avoir de réalisation de soi ni de véritable cohésion sociale, c'est tenir pour universel un mode particulier d'interdépendance fonctionnelle au sein d'une société donnée. Et c'est octroyer au travail une valeur de libération collective et individuelle sans s'inquiéter de savoir si une telle vision, assortie de conséquences politiques et morales, est partagée par ceux qui n'ont d'autre choix qu'un labeur sous-payé et sous-protégé. Constaté le désarroi des ouvriers brutalement mis au chômage, suite à un licenciement collectif, ou, à l'inverse, le sentiment de revivre des détenus qui ont du travail pendant leur incarcération, peut conduire à tourner en vertu de socialité, invoquant alors la pensée de Durkheim, ce qui a trait plus prosaïquement à la nécessité de gagner son pain ou au plaisir de trouver un dérivatif à l'ennui et un répit à l'enfermement³. L'unique horizon de travail pour une partie de la population est en effet celui des salariés de base : non-qualifiés, payés au minimum, chargés des tâches pénibles et dévaluées, astreints aux consignes

2 Bourdieu (P.), « La double vérité du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 114, 1996.

3 Linhart (D.), et al., *Perte d'emploi, perte de soi*, Ramonville Saint-Agne (31), Érès, 2002 ; Guilbaud (F.), *Le travail pénitentiaire. Une étude de sociologie du travail*, Laboratoire GTM, Université Paris-X Nanterre, 2006.

d'autrui, de plus en plus souvent dotés d'un statut fragile et employés au gré des besoins. C'est parce que la majorité des individus se trouve relégués « dans les catacombes du travail sans téléologie »⁴ que d'autres peuvent proclamer les bienfaits du travail dans sa généralité : production de richesses, cohésion sociale, réalisation de soi, vertus supposées du labeur et de la discipline. Pour faire de ces aspects des arguments en faveur du travail, il faut n'avoir jamais été ni imaginé être à vie de la main-d'œuvre subalterne et interchangeable, c'est-à-dire rien d'autre, à peu de choses près, que de la pure force de travail.

Une contre-vision indigène de la valeur du travail

Une contre-vision tout à la fois réaliste et iconoclaste est fournie par des personnes qui n'ont presque pas travaillé, bien qu'elles aient atteint l'âge où leur cote salariale commence à régresser, autour de quarante ans. Qualifiables d'inadaptées, d'assistées, de marginales, d'oisives, ou d'autres termes tout aussi dépréciatifs, elles signalent un des points aveugles, ou, du moins, laissés en suspens, de la plupart des études sur l'insertion ou sur le travail non qualifié, à savoir la mise à disposition de soi à autrui pendant une grande partie de l'existence, quelles qu'en soient les conditions, à seule fin de pouvoir subsister, c'est-à-dire se nourrir, se loger, se soigner, et, en surcroît, dans le meilleur des cas, profiter de la vie et détenir une place honorable. Travailler, sous cet aspect, c'est accepter d'être traité en personne de moindre qualité, inapte à se suffire par elle-même, encore moins à entreprendre, et c'est faire d'autrui le maître et le juge de ses mouvements. Les règles de l'univers managérial concernant ce qui est acceptable ou non en termes de conduite pendant le travail s'étendent désormais à la vie hors entreprise, si bien que la mesure décisive des humains d'âge adulte a son fondement de façon accrue chez les détenteurs de pouvoir et de capital⁵. C'est là une donnée première et indestructible de l'expérience du monde, aussi brouillée ou aménagée puisse-t-elle être. En faire l'apanage du capitalisme, dont la malléabilité idéologique rend difficile une critique susceptible de changer la donne serait toutefois ignorer que dans des sociétés autarciques de type paysan la valeur sociale des individus dépendait notamment de leur puissance et de leur endurance au travail⁶.

Que la plupart des salariés détournent leur conscience de la brutalité de ce fait, qui s'est imposé à eux et auquel ils se sont adaptés, et qu'ils aient à tolérer la mainmise d'autrui dans d'autres domaines, ne lui enlève pas sa violence première. À la

4 Vincent (J.-M.), « La domination du travail abstrait », *Critiques de l'économie politique*, 1, 1977, p. 22.

5 Ebersold (S.), *La naissance de l'inemployable. Ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Rennes, PUR, 2001.

6 Boltanski (L.), Chiapello (È), *L'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999

différence d'autres réalités oppressives, celle-ci a toutefois pour particularité de paraître librement consentie puisqu'elle emprunte un mode contractuel.

Bien qu'elle se confonde dans nos sociétés avec le fait même d'être humain et soit exaltée par des théories religieuses, politiques ou philosophiques, la vision intégratrice du travail n'a pourtant rien d'immuable et d'universel. Comme le rappelle Chamoux⁷, exemples définis à l'appui, c'est principalement en Occident et depuis la révolution industrielle que le travail représente ainsi un domaine isolable et valorisé dans le continuum de l'existence. Soit l'exemple d'une société mélanésienne observée à la fin des années 1960⁸ : l'activité principale consiste à s'occuper de jardins vivriers, ce qui prend « une moyenne de quatre heures par jour et par personne adulte » et ce qui suffit à assurer l'alimentation d'une famille nucléaire ; il n'y a ni célébration ni dépréciation du travail. Soit également l'exemple des Bachkirs, pasteurs semi-nomades du versant asiatique de l'Oural observés à la fin du dix-neuvième siècle par Le Play et Saint-Léger⁹ : la plupart des familles vivent de l'élevage de troupeaux, surtout de juments, ce qui exige pliage et dépiage des tentes au gré des pâturages et récolte de foin pour l'hiver à la belle saison ; en conséquence, observent les auteurs, « le vice principal de la population est une propension invétérée à la quiétude pastorale » (p. 5) et à « l'indolence » (p. 7) Dans nos sociétés, à nos portes même, des îlots de population restent à l'écart de ce modèle, accoutumés faute de mieux ou par principe de vie à une existence au gré des circonstances et des envies et selon ce que permettent les liens familiaux et amicaux, les subsides sociaux, les retombées de l'économie dite souterraine. La vie en cité de transit autrefois, dans des quartiers urbains populaires aujourd'hui, dans les interstices des institutions, selon un mode d'organisation et des habitudes de vie typiques des populations créole ou nomade en offre des exemples¹⁰.

Que des personnes ou diverses catégories constituent une réfutation en acte de la valeur du travail ne permet pas d'en faire les figures d'une résistance à moindre frais à la domination, ni des exemples d'un mode de vie alternatif dûment accepté,

7 Chamoux (M.-N.), « Sens et place du travail dans les sociétés », in Kergoat (J.), et al., dir., *Le monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998.

8 Panoff (M.), « Énergie et vertu : le travail et ses représentations en Nouvelle-Bretagne », *L'Homme*, 17 (2-3), 1977

9 Le Play (F.), *Œuvres complètes touchant la science sociale fondée sur l'expérience*, Paris, Tours, Mame, 1877, tome 2, chap. 1..

10 Laé (J.-F.), Murard (N.), *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985 ; Jamouille (P.), *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieux précaires*, Paris, La Découverte, 2005 ; Tarrus (A.), *Économies souterraines. Le comptoir maghrébin de Marseille*, Paris, Éditions de l'Aube, 1995 ; Schehr (S.), *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, PUF, 1999, chap. 4 ; M. Frediani, « New Travellers in Great-Britain : individual motivations and collective actions », *Os Urbanitas*, 4 (6), 2007 ; Roinsard (N.), *La Réunion face au chômage de masse*, Rennes, PUR, 2007 ; Bizeul (D.), *Nomades en France. Proximités et clivages*, Paris, L'Harmattan, 1993.

encore moins de les tenir pour des ratés, des asociaux ou les avatars d'une vie primitive et indolente. Loin d'être hors normes, détachées de tout lien social, étrangères au style de vie actuels, ces personnes ont des principes et des idéaux qui ont leurs correspondants chez les autres, bien que selon des modalités ou des dosages différents. Le fait qu'elles soient en petit nombre, ne forment pas un collectif visible et médiatisable, ne contestent pas et ne s'expriment pas, ne suffit pas non plus à tenir pour anecdotique ce que leur existence révèle.

Prendre au sérieux le point de vue des récalcitrants au travail et à la discipline collective expose au reproche du romantisme ou de l'apitoiement à bon compte. C'est paraître nier le principe de réalité et les jugements de bon sens qui lui sont associés, à savoir qu'il faut bien travailler pour vivre, que nos parents en ont fait un devoir, dont nous sommes redevables, que c'est le lot de milliards d'individus, et que s'y soustraire, sauf cas de force majeure, c'est faire preuve de paresse et d'irresponsabilité ou être un inadapté social. S'en tenir à ces jugements premiers serait oublier qu'un antagonisme irréductible est à la base du rapport salarial et que la contestation ou la « mauvaise volonté » de ceux d'en bas, aussi informe soit-elle, est une réplique à la rentabilisation sans état d'âme de leur force de travail par ceux d'en haut¹¹. L'attention ethnographique, ou humaniste, aux individus en chair et en os conduit pourtant à s'identifier à eux, aussi éloignés soient-ils de nos principes de vie, afin de restituer dans leur quotidienneté, à l'état quasi brut et instantané, en deçà des schèmes d'analyse prêts à l'emploi et des jugements qui leur sont associés, des actions et des perceptions qualifiables d'indigènes. Par opposition à celles qui peuvent être qualifiées d'officielles ou de conventionnelles¹². C'est la raison pour laquelle, dans le cas présent, et à ce stade de la recherche, je n'ai pas voulu résorber dans une catégorie clairement définie, assortie de quelques principes explicatifs tirés de la panoplie usuelle des sociologues, ce qui se présente avant tout comme énigmatique, car asocial, immature, exempt de tout idéal, aux yeux de la plupart d'entre nous. Ce qui a trait à l'absence de travail, ou au déroulement de l'acte de travail, notamment pour les salariés de base, est ainsi plus hétéroclite, plus inconsistant, plus trivial que le font percevoir nombre d'enquêtes.

Homme, 40 ans : des galères, des rêves, 2 ans de travail

Soit le cas d'un homme qui vient d'avoir 40 ans et qui n'a pas travaillé plus de deux ans au total. Je le connais étroitement depuis 1992, c'est-à-dire une quinzaine d'années, pour l'avoir hébergé, aidé de diverses façons, accompagné dans ses

11 Bouquin (S.), *La valse des écrous. Travail, capital et action collective dans l'industrie automobile*, Paris, Syllepse, 2006, p. 14).

12 Pour un usage similaire, voir Demazières (D.), *Le chômage. Comment peut-on être chômeur ?* Paris, Belin, 2003, p. 278-281.

démarches et lors des moments difficiles, jouant ainsi selon les moments le rôle d'un travailleur social bénévole, d'un quasi-tuteur, d'un pseudo-père, d'un sociologue confronté, parfois au jour le jour, à un genre de vie antinomique du sien. Il m'a remis au fur et à mesure les cahiers qui lui tiennent lieu de journal, autour de cinq mille pages à ce jour ; il s'agit d'un journal entamé sur ma suggestion, tant il ne cessait de revenir sur son passé et avait en permanence besoin de raconter ce qu'il vivait, refusant néanmoins tout cadre institutionnel d'écoute. Dans ce journal, il est question notamment de ses expériences de travail.

Loin d'être singulier, son cas est représentatif de plusieurs autres hommes d'âge équivalent que je connais directement ou indirectement ou que j'ai côtoyés lors d'une enquête sur les militants du FN ; ils vivent d'une allocation, notamment RMI ou AAH, sont hébergés par leurs parents ou des proches ou dans une maison mise à leur disposition, s'embauchent parfois pour quelques jours ou quelques semaines. Si quelques-uns se revendiquent rastas et anti-système, les autres se sont accoutumés à vivre à moindre frais sans énoncer de principe particulier. N'étant pas en condition physique et psychologique ou ayant eu l'expérience des emplois précaires ne conduisant à rien, ils ont pris leur parti d'une vie pauvre et recluse. La plupart des allocataires du RMI convoqués depuis novembre 2007 pour se voir proposer le RSA à titre expérimental se sentiraient ainsi peu concernés, selon un responsable d'une CAF de l'Ouest.

Les principales ressources de l'homme que je connais proviennent d'allocations, auxquelles s'ajoutent par périodes des aides amicales plus ou moins consenties. À l'âge de 25 ans, soit en 1993, il bénéficie du RMI ; à la suite d'un CES d'une année débuté en 1995 et interrompu avant terme, il touche les Assédis pendant plusieurs mois ; depuis 1997, il reçoit une AAH pour des problèmes de santé liés au sida et suite à un épisode psychiatrique qui l'a fait être brièvement hospitalisé.

Il a été salarié à deux reprises sous forme de CES : en 1995, comme bûcheron dans le cadre de l'ONF en Seine-Saint-Denis (où il a résidé plusieurs années) ; en 2001, dans les espaces verts pendant trois mois dans le cadre d'une association de ré-insertion du Sud-Est (où il était allé pour une formation d'horticulture dans l'espoir de regagner le cœur d'une fille de cette région fréquentée pendant quelque temps). Il a aussi travaillé plusieurs fois comme intérimaire : montage et démontage de stands d'exposition en région parisienne (en 1993, en lien avec un de ses frères, lui-même sans emploi), démolition et déblaiement de murs d'un petit immeuble, également en région parisienne (proposé par une association municipale dite d'insertion), « homme toute main » pour du jardinage chez des particuliers dans le Sud-Est (en 2001, pour un total de 63 heures réparties sur trois mois), plantation d'arbustes sur la voirie municipale dans le Sud-Ouest où il vit désormais (en 2007, suite à l'inscription auprès d'agences d'intérim). Les missions ont le plus souvent été brèves, allant de deux ou trois heures, pour un temps de déplacement parfois plus long, à quelques jours. Deux activités de salarié ordinaire, embauché en direct, ont également pris place, en lien avec sa copine d'alors, une

étudiante soucieuse de travailler : dans un centre d'appels téléphoniques (en 2002, pendant quelques semaines), dans les vignes à proximité de chez lui, pour les vendanges (en 2006, pendant trois semaines) et pour le levage (en 2007, pendant quelques jours).

À la fin des années 1980, il aurait été brièvement apprenti plombier, puis apprenti coiffeur, enfin animateur auprès de jeunes. Après 1992, il a effectué plusieurs stages, dont il fut à chaque fois écarté avant terme, du fait de son insubordination ou ses menaces physiques : remise à niveau en 1993, obtention du BAFA en 1993, élaboration d'un projet professionnel en 1999, obtention d'un diplôme en horticulture dans le cadre de la Cotorep en 2001.

Telles sont les informations propres à indiquer le lien de cet homme avec le travail salarié. Lire ce qu'il en dit dans ses cahiers, ou raconter ce que j'en sais de sa bouche ou par l'une de ses compagnes (qui a vécu avec lui de 2002 à 2006), c'est prendre une fois de plus conscience du degré de consentement à la privation et à l'humiliation auquel il faut s'accoutumer, notamment dans le travail, pour ne pas en souffrir ou pour en faire un ordre normal des choses. Certains n'y réussissent pas, quelles qu'en soient les raisons.

Mais débiter un travail et l'abandonner ou en être écarté au bout de quelques jours, parce qu'il est pénible, ne débouche sur rien, bride les envies habituelles, place sous les ordres d'un chef d'équipe, oblige à coopérer avec des collègues désagréables, ce n'est pas pour autant être libre de toute inquiétude. Il peut être invivable d'avoir des journées entières à longueur d'année sans rien d'autre pour les meubler que des amis occasionnels, des rêves d'artiste, des rendez-vous médicaux, un peu de jardinage, le souci du shit, un argent hâtivement dépensé. Le travail se pare à nouveau de couleurs désirables : travailler c'est sortir de l'isolement, faire preuve de ses capacités, se sentir utile, gagner de l'argent par soi-même, comme l'observent tous les chercheurs qui ont étudié le chômage, le travail ou les transitions de l'un à l'autre¹³.

L'étape suivante, celle du travail retrouvé, qui est source de fierté et d'optimisme, apparaît comme un retour brutal à la réalité de ce qui est impliqué par le travail non qualifié. Dans les propos de cet homme, les appréciations changeantes ne cessent ainsi d'alterner, faisant du travail une situation honnie ou bien désirable. L'idéal qu'il exprime se situe alors entre plusieurs rêves de moins en moins accessibles, vus son âge, son isolement, son absence de diplôme¹⁴ : celui de l'adulte indépendant : devenir son propre patron et faire vivre une femme et des enfants ; celui de l'adolescent épris d'une nature amicale : s'occuper des animaux dans un zoo ; celui de l'artiste reconnu : être compositeur-interprète de reggae. Lors des

13 Par exemple Schnapper (D.), *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard, 1981 ; Linhart (D.) et al., op. cit.

14 Concernant l'« onirisme social » des pauvres, notamment les sans-abris : Bruneteaux (P.), *La rue : rêves et réalités*, Paris, Le temps des cerises, 2003.

périodes de désarroi, il s'en prend à toutes sortes de catégories ou d'entités jugées malveillantes et tenues pour responsables de son sort : les étrangers, les juifs, les békés (il est Antillais par son père¹⁵), la France, « Babylone » (c'est-à-dire le Système dans la rhétorique rasta) ; ses plus proches amis ou les membres de sa famille sont également mis en accusation.

Son lien épisodique avec le travail, qui le fait d'emblée juger dilettante ou asocial, ne peut être détaché d'événements propices à une perturbation durable. D'abord la maltraitance, et des sévices sexuels, peut-être dans un service de l'ASE, au cours de l'enfance, puis la vie à la rue, de la prison à Fleury-Mérogis pour vol d'un baladeur sous menace d'un couteau dans le métro, de la prostitution, après l'adolescence. Une telle suite d'événements au cours de la jeunesse est typique d'une partie des sans-abri, tout comme l'est la difficulté à supporter les contraintes d'un travail régulier et, plus généralement, la routine même de l'existence¹⁶. Ensuite la découverte de la contamination par le virus du sida en 1992, avec la certitude, alors justifiée, de la mort proche et un sentiment d'absurdité de tout. Au traumatisme attaché à ce virus s'ajoute la prise de médicaments dont les effets physiques sont par moments désastreux : absence d'appétit, vomissements, diarrhées, dès le matin, rendant d'autant plus pénible de se lancer dans une journée de travail exigeant des efforts physiques et une relation apaisée avec d'autres ouvriers et des chefs ; symptômes inquiétants, avec sensation d'épuisement et diverses douleurs, qui obligent à des prises de sang à jeun et à être hospitalisé une ou deux semaines certaines années. S'il lui arrive de faire de ces événements, notamment la maladie, des excuses pour son désintéret actuel envers le travail, il admet aussi que, dès l'enfance, il n'a jamais pu se faire aux situations contraignantes, encore moins aux ordres d'autrui. Ses diverses périodes de travail salarié apportent la preuve qu'il a préservé des capacités physiques pour tenir un emploi, même si c'est de façon aménagée. Lui-même en fait la remarque lors du travail dans le centre d'appels téléphoniques (même s'il exagère la durée des journées auxquelles il se réfère).

Dimanche 15 juin 2003 à 4 H 20 du matin. Avant je ne bougeais pas mon cul de la maison par peur d'aller vers les autres, et je pensais que je n'aurais jamais la force de travailler plus de 4 heures dans une journée à cause de ma maladie. Mais quelque part je dirais que je savais que c'était de la fainéantise puisque quand je suis allé dans le Sud-Est, je faisais des journées de plus de 12 heures sans me plaindre de quoi que ce soit côté santé.

15 Il est le dernier de 8 enfants, né en Seine-Saint-Denis de père Antillais, militaire puis employé de banque, et de mère métropolitaine. Si deux de ses frères les plus âgés sont cadres dans la banque où leur père avait été employé, une sœur et un frère d'âges proches du sien vivent l'une de l'AAH, l'autre d'un peu de deal et d'arnaque, à quoi s'ajoute l'allocation de chômage de sa femme ; les trois autres enfants sont éducateur, technicien dans la téléphonie, aide-maternelle mariée à un facteur.

16 Marpsat (M.), Vanderburg (A.), *Le monde l'Albert la Panthère. Cybernante et sans domicile à Honolulu*, Rosny-sous-Bois (93), Bréal, 2004.

Que cet homme dispose de raisons suffisant à excuser son peu d'entrain pour le travail ne suffit pas à en faire un cas à part, dont les perceptions seraient étrangères à celles d'une partie des travailleurs de base¹⁷. Parmi eux, beaucoup ont des existences perturbées, de façon passagère ou durable, pour cause de maladie grave, de tracas familiaux, d'abandon conjugal, de traumatismes plus ou moins refoulés¹⁸. Le fait qu'il dispose de ressources convenables et bénéficie d'un logement confortable sans obligation de loyer lui rend toutefois moins nécessaire que pour d'autres de trouver ou garder à tout prix un emploi. L'AAH dont il dispose est de 730 euros par mois environ ; son poste de dépense principal provient de l'achat de cigarettes et de cannabis (pour environ 300 euros) ; le loyer résiduel (après versement de l'allocation logement), les diverses assurances, la mutuelle, certaines dépenses exceptionnelles, sont pris en charge par un couple d'amis. En comparaison, la plupart des travailleurs ordinaires, notamment sans-papiers, n'ont pas d'autre choix que d'accepter de trimer dans les pires conditions, en particulier sur les chantiers¹⁹.

Lors des périodes où il se retrouve sans argent, souvent vers le 20 du mois, parfois plus tôt, il lui arrive de repenser aux expédients d'autrefois, mêlant prostitution, vie au crochet d'autrui, petite prédation. Alors qu'il obtient son premier contrat de travail, sous forme de CES, en 1995, l'idée d'y recourir à nouveau lui traverse l'esprit ; il menace un de ses ex-amants de rendre publiques des photos intimes ou de faire usage d'un revolver qu'il vient d'acheter.

Vendredi 3 octobre 1995. Quelquefois je me surprends à rêver, tout éveillé, de faire des agressions pour le seul but, le fric, mais à chaque fois mes souvenirs me ramènent à la prison, car si un jour je suis tombé si bas c'est finalement pour le fric et pas pour autre chose. J'ai aussi des pensées malsaines, me voyant acheter une arme pour aller braquer les vieux homos au bois de Boulogne et me remplir les poches de fric qui rend les plus faibles fous et dangereux.

Jedi 28 mars 1996. Sans doute si je recommençais à me prostituer, F et D [un couple d'amis] me laisseraient tomber car ils le prendraient comme une insulte à leurs personnes. Mais ils n'ont pas besoin de se prostituer pour

17 Brochier (C.), « Le contrôle du travail par les ouvriers : analyses à partir d'observations participantes », *Sociologie du travail*, 48, 2006, constate ainsi un dilettantisme marqué dans l'entreprise du bâtiment et dans l'entreprise métallurgique où il s'est fait embaucher pour observer de l'intérieur le déroulement du travail.

18 Comme en forment l'exemple certains des couples de milieu ouvrier fréquenté par O. Schwartz, et comme je l'ai découvert lorsque j'ai vécu et milité dans une cité HLM de la région nantaise à la fin des années 1970.

19 N. Jounin, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, 2008

vivre, car ils sont tous les deux fonctionnaires et touchent beaucoup d'argent par mois et peuvent faire [ce qu'ils veulent] ou aller là où bon leur semble.

En 2007 et 2008, il s'est mis à nouveau à faire usage de telles menaces suite à des dépenses excessives destinées à garder le cœur de sa compagne, puis, celle-ci partie, à tenter de gagner celui d'une autre. Dans ce dernier cas, inquiets de la tournure des événements, les parents de celle-ci ont préféré lui remettre 300 euros, soit la somme qu'il accusait leur fille de lui avoir empruntée sans lui rendre.

La définition du travail qui se dégage du parcours et de la façon de vivre de cet homme est antinomique de celle qui prévaut dans les sphères officielles et pour une grande partie de la population, notamment les milieux aisés, les petits indépendants, les catégories populaires en ascension sociale, qui ont la preuve que le travail paie ou qui ont des raisons d'y croire. Chez l'homme que je connais, le travail n'est pas valorisé, tant les emplois qui lui sont accessibles consistent en de la simple besogne qui ne permet pas de sortir de la condition de pauvre et de concrétiser des rêves. Chez lui, le travail n'occupe pas non plus un domaine séparé du reste de l'existence, où il faudrait s'engager durablement à partir d'un certain âge et auquel il faudrait vouer chaque jour une portion de son temps, de son énergie et de ses pensées. Une formule semble convenir pour indiquer quel principe régit son existence : « prendre les bons côtés de la vie », ou, dans le langage qui est le sien, « ne pas se prendre la tête ». Un second principe le complète : « se faire respecter », ce qui implique de faire preuve de sa propre valeur et de réagir contre toute atteinte à sa qualité. Son état d'esprit, et les formules qui en rendent compte, font écho à celui des jeunes ouvriers anglais ou afro-américains des années 1960, tout comme à celui des apprentis d'aujourd'hui qui n'accèdent qu'à des emplois pénibles, dévalorisants et sous-payés²⁰.

« Ne pas se prendre la tête »

La plupart des études sur l'emploi intègrent l'idée, entre état de fait et principe de réalité, que les individus s'engagent sur une route relativement prévisible dont le point de départ se nomme « entrée dans la vie active » et le point d'arrivée « fin de la vie active ». Certes est-il admis comme allant de soi, devant les manifestations du chômage de masse, qu'il est inévitable d'accéder tardivement à un premier emploi ou d'être mis sur la touche avant l'âge de la retraite et qu'il est banal de dépendre brièvement des minimas sociaux ou de changer de profession une ou plusieurs fois

20 Hoggart (R.), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970 ; Willis (P.), *Learning to Labor. How Working Class Kids Get Working Class Jobs*, New York, Columbia University Press, 1977, chap. 4 ; Liebow (E.), *Tally's Corner. A Study of Negro Streetcorner Men*, Boston, Little, Brown and Company, 1967 ; Moreau (G.), *Le monde apprenti*, Paris, La Dispute, 2003.

au cours d'une vie. Bien que perturbants pour les individus concernés et créateurs de situations visibles de pauvreté, ces événements sont traités comme des incidents ou des mauvais moments qui n'altèrent en rien l'idée normative d'une route à parcourir du début à la fin²¹. Ceux qui ne correspondent pas à ce schéma basé sur l'idée d'intégration sociale sont perçus de façon quasi générale comme défailants et subissent une forme de disqualification sociale (selon la formule de Paugam). L'idée sous-jacente que la solution est de les réinscrire dans l'emploi, pour qu'ils aient une raison d'être et sortent de la pauvreté, ne prend pas en compte toutefois cette réalité que seuls leur sont accessibles des emplois durs, déplaisants, sous-payés, sans espoir d'amélioration, dont les bien portants et les plus qualifiés ne veulent pas. Elle ne prend pas en compte non plus cette autre réalité que les emplois censément disponibles au vu du rappel incessant d'un grand nombre d'emplois non pourvus impliquent le deuil des liens ordinaires et l'éloignement des soutiens familiaux et amicaux, tant il est usuel que les emplois en question soient au loin, parfois à l'autre bout de la France, sans pour autant être durablement garantis ni mieux rémunérés.

Quoi qu'ils fassent, y compris mettre en péril ce qui est constitutif de leur être même, la disqualification de nombre d'entre eux a toutes chances d'être sans issue. S'ils se présentent pour du travail, leur allure négligée ou leur expression tendue, un CV rempli de trous, des réponses vagues, suffisent à les tenir à l'écart. Quand une mission ou un emploi leur est octroyé, c'est le plus souvent pour du travail au rabais et sous condition ; quelques minutes de retard, un mot de trop, un instant d'inattention, un défaut de production, les font passer pour désinvoltes ou inadaptés.

Ayant à rendre visite chaque année à une dizaine d'étudiants de gestion en stage dans les entreprises, je rencontre à cette occasion des DRH, des petits patrons, des responsables d'agences d'intérim. Un même leitmotiv, assorti de la même conséquence, est présent : une partie de la main-d'œuvre est inemployable ; à peine testée, il faut l'écartier. Dans certains cas, il s'agit simplement de jeunes dépourvus du permis de conduire et d'un moyen de transport, qui passent pour exigeants s'ils demandent à être de la même équipe de travail que leur voisin, qui dispose d'une voiture, et désinvoltes s'ils se rendent au travail mais arrivent une fois ou l'autre en retard. Dans les agences d'intérim, le premier apprentissage des stagiaires chargés de l'accueil est de déceler les demandeurs qu'il faut mettre de côté dans les fichiers.

21 « Face à la pénurie de main-d'œuvre qui se profile », le mot d'ordre est de « réintroduire tous les âges au travail », est-il indiqué dans un livre traitant des ressources humaines (Marbot (É.), *Les DRH face au choc démographique*, Paris, Éditions de l'organisation, 2005, p. 150). C'est là un principe des politiques de l'emploi au niveau européen entériné lors du sommet de Lisbonne (Bouquin (S.), « Pauvreté et exclusion sociale », *Lettre mensuelle socio-économique*, 89, 2004, p. 34).

L'homme que je connais ne présente aucun parcours de travail, même s'il a compris qu'il devait en donner l'illusion dans un CV. Désirant postuler pour du travail, en 2007, il note ainsi : « Je dois refaire mes CV, car ils ne sont plus à jour depuis 1996, et ça fait pas trop sérieux devant les boîtes d'intérim et chez les patrons. » Son existence est faite de moments successifs, où le travail n'est ni un devoir ni une préoccupation centrale, même s'il lui arrive de souffrir d'être sans emploi.

Après deux années sans aucune activité salariée, et suite à l'isolement dû au départ de sa compagne, il s'est précipité, le 12 mai 2007, pour s'inscrire dans les cinq agences d'intérim ouvertes un samedi dans la ville proche de chez lui ; et il est allé se proposer comme saisonnier dans une coopérative vinicole. Une seule mission lui est offerte, qui tourne court au bout de deux jours du fait d'une altercation avec un autre salarié. Une semaine plus tard, il est contacté par la coopérative ; un travail de levage dans les vignes commence alors. Tout comme lors des précédents épisodes d'activité salariée, ce qu'il en écrit témoigne que le souci du travail se mêle à des préoccupations plus puissantes, notamment amoureuses et addictives, et que l'obligation de se présenter chaque jour à l'heure, qu'importe le temps ou l'état de fatigue, ne lui est pas naturelle. Comme il le signale, il s'endort et se réveille à n'importe quelle heure, ce qui est peu compatible avec une vie de travail régulière ; ses diverses pensées s'entrecroisent dans un même paragraphe, signalant que le travail n'est qu'une préoccupation parmi d'autres, en définitive la moins vitale ; les propos enthousiastes des premiers jours sont tôt supplantés par des remarques désabusées, avec pour résultat l'abandon du travail au bout de dix jours. Les seules coupes effectuées sont brèves et concernent des digressions. Les termes « lol » et « MDR », issus du langage des textos, signifient « laughing out loud » ou « lots of laughs » et « mort de rire ».

Mercredi 13 juin 2007. J'ai reçu un appel tout à l'heure de la part d'une coopérative [vinicole] à 2 bornes d'ici, pour me proposer de venir signer un contrat de travail pour faire des vignes. Putain, je suis trop content... ça veut dire du travail, de la sueur, et de la fatigue... Mais ça veut dire aussi que je vais percevoir une paie...! Et d'après ce que me racontait Pierre, un pote qui a travaillé là-bas, je toucherai entre 900 E et 1200 E, je ne vais pas cracher dessus lol, okay les vignes c'est dur, mais la vie en elle-même est déjà dure... et puis là au moins je gagnerai ma vie et non plus une pension pour handicapés. C'est important pour moi de pouvoir travailler, ce n'est pas qu'une question de thunes, c'est aussi pour le social, le relationnel avec les autres, la camaraderie, je suis en recherche, je recherche les autres, les hommes, les femmes, la présence qui ne viendra pas à moi si je ne me bouge pas. Je suis dans cet état d'esprit depuis un petit moment...

Lundi 18 juin 2007. Je suis fin prêt pour partir rejoindre l'équipe de levage, je connais le boulot maintenant... lol, il demande courage et vigueur dans les rangs. MDR !

[...] 18 H 54 Je suis poursuivi par 2 mères de famille en même temps, c'est chaud lol... / Je suis crevé, j'ai passé ma journée sous un soleil torride, j'ai bien bossé ! et je vais bien ! lol... [...] / J'ai pris ma douche, ça fait du bien ! (sourire) J'ai grave bronzé des épaules et des bras, en comparaison avec le reste de mon corps, y a pas photo... lol !

Mardi 19 juin 2007. 07 H 00 : Je ne suis pas allé au travail, parce que je n'ai dormi qu'à partir de 03 H 30, donc ayant pas dormi je ne suis pas allé au travail, voilà...

Jeudi 21 juin 2007. 06 H 07 : Je suis presque prêt pour me rendre au boulot en mob, je me suis bien reposé dans la journée d'hier, donc ce matin je suis d'attaque pour passer une bonne journée de travail. / Karine s'impatiente de me rencontrer pour de vrai, elle dit que si elle est trop impatiente elle viendra avec ses enfants et ses animaux ici. Je ne suis pas trop chaud pour qu'ils viennent ici tout de suite. / Je me permets de fumer un joint à jeun parce que je n'ai pas de clopes à fumer. / Et pour Héléne ça avance petit à petit, tranquillement mais sûrement.

17 H : Quelle sale journée de travail sous la pluie battante, j'en ai marre de cette saloperie de merde de temps, 5 mn de soleil pour 20 heures de soupe de merde. / Karine comme Héléne m'ont appelé pour me souhaiter une bonne journée (sous la pluie battante) lol, je suis rentré trempé et je me suis jeté sous une douche hyper chaude, cela m'a fait du bien, je n'ai plus froid maintenant, j'ai rallumé mon spliff que j'avais laissé ce matin pour pas être rétamé pendant le travail lol, j'ai eu raison je crois ! / Je ne sais pas si demain je vais aller travailler parce que j'en ai marre de cette flotte de merde, voilà, voilà.

Vendredi 22 juin 2007. 4 H 00 : Je me suis levé plus tôt parce que je me suis couché de très bonne heure hier soir après avoir quitté au téléphone Héléne puis Karine [...]. Les vignes, c'est dur, surtout quand le temps ne le permet pas ou n'est pas comme on le voudrait. Dans les rangs de vigne, soit il fait trop chaud, soit il caille grave, il n'y a pas de juste temps ou température, c'est la merde ! / [...] Voilà, mon réveil vient de sonner, je suis déjà prêt depuis au moins 2 heures, je prends une collation chaude.

06 H 00 : Il pleut, je me tâte, je me demande si je vais aller travailler ou non. Car ce temps pourri me gave grave, j'en ai marre de travailler dans l'humidité, et être humide aussi de la tête aux pieds. Je ne pense pas y aller si il pleut ces cordes-là. / Bon bah, j'ai pris ma décision, je reste ici, voilà, voilà. [...] J'ai prévenu Karine que je n'irai pas bosser aujourd'hui pour cause de pluie.

Samedi 23 juin 2007. 07 H 08 : Je n'ai pas mis mon réveil alors je ne me suis pas réveillé pour aller travailler, je crois que ma paye va être maigre à la fin du contrat de travail, je ne pense pas renouveler ce contrat d'ici la fin, c'est trop chiant comme boulot ! Je n'arrive pas à suivre, il faut se rendre à l'évidence. / Il faut que je retourne voir R [le médecin du CHU] et faire avec elle un bilan total de mon état de santé. [...]

10 H 22 : La pluie a recommencé à tomber [...], je ne pense pas aller bosser dans les vignes, trop fatigant, trop chiant par ce temps de merde. (Tant pis, je ne prends pas ça pour un échec personnel, mais plutôt une expérience de plus.)

Jeudi 5 juillet 2007. 15 H 14 : Je suis allé chercher ma paie des vignes, j'ai touché en chèque 270 euros, de quoi recouvrir mon découvert bancaire et rien de plus, qui est de 197 euros et des poussières... Il ne reste pas béséf malgré tout...

Lors des précédentes périodes de travail, notamment celle à l'ONF qui a duré neuf mois, des ingrédients du même ordre se mêlent, amour naissante ou finissante, cannabis, temps glacial ou ensoleillé, plaisir d'être dans la nature et en lien avec d'autres, moments d'épuisement, accident corporel dû à l'inattention, évitement des journées sans attrait, comme celle dédiée au ramassage des papiers dans la forêt les lundis, fureur contre tel chef ou tel collègue, si bien que, d'un jour sur l'autre, et au cours d'une même journée, ce sont des états d'esprit différents qui s'expriment. De désiré et enthousiasmant, le travail se change en obligation pesante qui contrevient au bien-être ; mais, au bout du compte, ce sont toutes sortes de nécessités qui rendent l'existence morose, comme se rendre à l'hôpital, faire les courses, faire à manger, faire le ménage, ce qui pousse à se replier chez soi et à se rendre absent au monde.

Mardi 14 mai 1996. Je n'ai aucune volonté, déjà hier j'ai manqué mon travail à l'issue du test sanguin où je n'ai pas été d'ailleurs, et ce matin ça me fait le même coup sauf qu'aujourd'hui il pleut et que ça me donne de moins en moins envie d'aller travailler sous cette flotte qui me glace le sang. En plus je viens de me fumer un spliff d'africaine et je n'ai plus du tout envie de bouger ni pour le travail ni pour aller passer des tests [sanguins] qui de toute façon ne changeraient rien au cours des choses. En fait cela n'a aucune importance !

Se rendre chaque matin au travail et s'efforcer d'être à l'heure, ou rester chez soi sans prévenir, qu'importe le motif, apparaît comme une affaire personnelle, sur laquelle personne n'a un droit de regard. Un jour qu'il n'est pas allé au travail, la responsable chargée des CES téléphone chez lui au petit matin ; il lui fait savoir sèchement qu'elle l'a réveillé.

Se concentrer sur l'action productive ou laisser libre cours aux fantaisies possibles, seul ou à plusieurs, qu'importe si elles entravent la production, apparaît de même comme une preuve inaliénable de liberté qu'aucune autorité ne saurait contraindre pour de bon.

Quelques extraits des cahiers de l'homme que je connais font apparaître la place du marivaudage et de la drague, notamment dans le cadre mixte du centre d'appels. D'autres extraits signalent des moments de retrait pour fumer un joint, bien qu'il s'agisse d'une substance illégale en comparaison de l'alcool. Rares sont les sociologues qui font état de préoccupations de ce genre, quand bien même elles sont probables ; sans doute se disent-ils qu'elles sont marginales, ont peu d'incidences sur l'acte productif et sur le climat de travail, ou risquent de donner

une image peu sérieuse de la classe ouvrière²². Lors de l'emploi à l'ONF, cet homme a ainsi l'habitude, le matin, de préparer deux ou trois joints pour les fumer en cours de journée. Les ayant oubliés, ou n'ayant pu s'approvisionner à temps, il remarque parfois qu'il peut s'en passer ; mais ses résolutions en ce domaine durent rarement plus de quelques heures ou quelques jours.

Entendre parler de leurs journées de travail ceux qui y participent, ou se rappeler ses propres expériences²³, c'est se rendre compte que viennent s'immiscer des conduites et des points d'intérêt entièrement étrangers à l'action productive : les gamineries et plaisanteries s'y donnent parfois libre cours dès que la maîtrise a le dos tourné ; les manifestations du désir sexuel s'expriment ouvertement, notamment si les deux sexes se côtoient ; des tractations débutées dans la vie hors entreprise se poursuivent, d'autres s'amorcent. Les études centrées sur le travail ont traité à ce qui se rapporte directement au travail, en accord avec la définition officielle du lieu ou du moment : déroulement et coordination des actes productifs, transformation des conditions de travail et des rapports hiérarchiques, conflits catégoriels et syndicaux, confrontations entre services et ateliers, modes de refus de l'ordre productif et des consignes, liens entre le cadre de l'entreprise et la vie locale et familiale²⁴. Il en est un peu des usines, des chantiers, des exploitations agricoles, des lieux de service, comme il en est des institutions de rétention : une double vie s'y développe, parfois prépondérante pour les individus concernés, avec des phases d'intensité et des phases de reflux. Le plus souvent elle se superpose au déroulement officiel de l'activité ; si d'ordinaire elle l'entrave, il arrive aussi qu'elle rende plus vivable la situation de contrainte productive et facilite les liens de coopération entre personnes. Cette marge laissée au libre mouvement dépend toutefois du type de tâche et de poste et du degré de contrôle exercé ; le travail à la chaîne, la présence assidue d'un chef d'équipe, l'attente oppressive de clients, rendent difficile toute forme de divertissement.

22 Un cas précisément documenté de recherches sexuelles est fourni par Roy (D.), *Un sociologue à l'usine*, Paris, La Découverte, 2005 [1974], chap. 6. D'autres chercheurs font état de rites d'alcoolisation difficiles à extirper par l'encadrement dans un centre de tri postal : Merle (P.), Le Beau (B.), « Alcoolisation et alcoolisme au travail. Ethnographie d'un centre de tri postal », *Revue française de sociologie*, 2004, 45 (1), p. 3-36.

23 J'ai eu plusieurs emplois de quelques semaines quand j'étais étudiant : ouvrier à la chaîne dans une papeterie industrielle à Nantes, employé d'entretien dans un hôtel de luxe à Londres, vendangeur dans la région nantaise, cueilleur de houblon au sud de Londres.

24 Parmi les études de type ethnographique sur des entreprises en France : Bernoux (P.), et al., *Trois ateliers d'OS*, Paris, Éditions ouvrières, 1973 ; Weber (F.), *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, INRA/EHESS, 1989 ; Beaud (S.), Pialoux (M.), *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999 ; Durand (J.-P.), Hatzfeld (N.), *La chaîne et le réseau. Peugeot-Sochaux : ambiances d'intérieur*, Paris, Page deux, 2002 ; Muller (S.), *À l'abattoir. Ouvriers, dirigeants et vétérinaires face au risque sanitaire*, Paris, Quæ INRA/MSH, 2008.

La formule « ne pas se prendre la tête » est toutefois trompeuse. Loin d'impliquer la capacité à affronter sereinement toute situation, elle signifie le repli inquiet ou la colère en face d'une contrariété ou d'un contexte insatisfaisant, ce qui est interdit dans le travail. L'existence ordinaire est emplie de mauvais moments et d'interactions qui tournent mal ; du moins est-il possible d'y créer une sorte d'abri, même fragile, notamment en restant enfermé chez soi. Le travail fait éclater cette protection : il force à des liens non désirés et place sous l'autorité d'un supérieur ; il contraint à subir des affronts tout en s'efforçant de faire profil bas ; il épuise le corps, même s'il le fait paraître vigoureux.

« Se faire respecter »

Même quand il se dégage l'idée d'une bonne ambiance et de relations pacifiques, les situations de travail sont imprégnées d'une violence latente, qu'il suffit d'un rien pour faire surgir ; la seule raison d'être de ces situations est en effet le devoir productif. Outre les divergences ordinaires d'intérêt et de jugement entre personnes et de banales incompatibilités d'humeur, comme il en est dans la vie courante, des motifs fréquents de conflit sont le rappel à l'ordre de la part des supérieurs et la rivalité ou le désaccord entre coéquipiers ; qu'il tienne tête ou fasse profil bas, celui mis en cause peut devenir l'objet d'évitements ou de harcèlement et se trouver exclu. Les motifs pour s'en prendre à quelqu'un jusqu'à lui saper l'existence sont multiples, qu'importe leurs éventuelles justifications, ce qui suffit à faire du lieu de travail un cadre menaçant : il accomplit mal le travail, ou trop lentement ; il se donne des grands airs, a une allure bizarre, prend la mouche pour un rien ; il fayote auprès des chefs ou du directeur, il s'attribue le travail accompli par d'autres ; c'est un nouveau ou un intérimaire, c'est un vieux gars mal assuré ou une femme qui fait coïncée, c'est un étranger à la localité, un Noir ou un Arabe au milieu de Blancs, une femme parmi des hommes. Celui qui a un statut précaire et dont l'estime de soi est incertaine, prompt à soupçonner un manque de respect dans la moindre remarque, offre une cible idéale en cas de règlement de comptes ou de lutte pour le prestige. Les situations de travail ont tout pour lui paraître détestables, car humiliantes²⁵.

À plusieurs reprises, l'homme que je connais s'est ainsi trouvé pris dans des altercations avec l'un ou l'autre de ses collègues, ce qui l'a conduit à abandonner son emploi ou à en être écarté. Ce fut notamment le cas lors du travail à l'ONF ;

25 Les observations de Jounin (op. cit.) sur divers chantiers de construction donnent l'image d'un univers où toutes les conditions sont remplies, notamment la vulnérabilité extrême des intérimaires sans papiers, la dureté méprisante des ouvriers qualifiés et des chefs, l'obligation de ne pas entraver ou retarder le travail des autres corps de métier, pour que l'humiliation soit consubstantielle à la situation de travail.

un bûcheron présent depuis 13 ans lui a fait des remarques désobligeantes sur son allure de grand métis dégingandé portant des locks ; si les propos avaient une coloration raciste et machiste, il semble qu'ils aient surtout eu pour origine la volonté de mettre au pas un nouveau venu jugé susceptible et forte tête.

Vendredi 10 novembre 1995. Cet après-midi, j'ai failli taper un mec qui se croit tout permis, moi-même je l'ai traité de branleur et de tête de con, et pour une fois il ne l'a pas ramené. Et puis tous les autres m'ont donné raison (non mais alors, on va pas se laisser emmerder par un mec qui est raciste en plus).

Pendant plusieurs semaines, il fut démoralisé et agressif, refusant toute concession, jugeant inévitable d'en venir aux mains, malgré les propos tempérés de ses amis. « Malik et David mes potes m'ont conseillé d'être plus cool, de ne pas m'occuper de lui ou carrément l'oublier (faire comme s'il n'existait pas) », note-t-il par exemple (mardi 28 novembre). La situation a fini par s'arranger.

Récemment, lors d'une mission d'intérim consistant à planter des arbustes dans une cité, un cas de figure différent s'est présenté. Il n'a pas supporté les remarques de deux jeunes, notamment une femme, concernant sa façon de creuser, jugée trop lente. Tout avait bien démarré pourtant, à lire ses impressions au matin du second jour.

Mardi 15 mai 2007. Le chef d'équipe est jeune et cool, Séverin, ainsi que l'autre chef d'équipe ! et mes collègues de taf sont aussi très cool, Ronald 20 ans vient me chercher en voiture et m'emmène sur le lieu de travail, et il y a la jolie et sympathique Marina, 22 ans, stagiaire chez Floraison qui bosse avec nous (pas mal la blonde). [...] Je vais bien ! et je suis bien ! et tout va bien !... lol !

Le second jour de la mission fut cependant le dernier. La raison en est indiquée quelques jours plus tard dans le cahier.

Vendredi 18 mai 2007. J'ai arrêté le travail mardi soir à 18 H 00, le matin tout allait bien, l'après-midi j'ai eu un accrochage avec un mec qui n'appréciait pas comment j'ai répondu à Marina qui me donna un ordre de trop et critiqua ma façon de travailler. J'ai bien failli me battre avec le mec, qui voulait se la péter devant la blondasse de 22 ans... Je les ai envoyés se faire foutre tous les deux...!

Quand il m'avait raconté l'incident au téléphone, quelques jours après l'altercation, il m'avait précisé avoir sorti sa carte d'identité pour la mettre sous le nez de l'ouvrier, proche de vingt ans, en lui disant que ce n'était pas un jeune comme lui qui allait lui donner des ordres. Il lui avait alors proposé de se battre, et comme l'autre avait répondu qu'il ne pouvait pas, sinon il perdrait son emploi, il lui avait demandé de le rejoindre après le travail. L'ouvrier n'était pas venu. Quelques mois plus tard, suite à une question de ma part, il revient sur ce différend.

[Conversation téléphonique, novembre 2007] « Il trouvait que j'allais pas assez vite. "Si tu trouves que je vais pas assez vite, t'as qu'à m'aider." Je lui ai dit qu'il avait qu'à aller se faire enculer. Y a une femme qui travaillait avec nous, c'était la

responsable, apparemment elle lui tapait dans l'œil, à moi non, même si j'avoue qu'elle était pas mal. Elle, elle se prenait pour ma chef. Elle avait l'âge d'Amélie [son ex-copine, qui a autour de 23 ans]. Lui il me disait de travailler plus vite, et elle elle me disait : "Pourquoi t'essuies ta pelle quand tu travailles !" C'est parce que c'était de la glaise, et la glaise ça colle. Je connais mon boulot. »

Si certaines remarques déplaisantes sont le fait de collègues, et semblent déplacées, d'autres viennent des personnes en position d'autorité et ont trait au déroulement de l'acte productif ; elles sont partie intégrante de l'accomplissement même du travail ; elles peuvent aller de pair avec des sanctions, notamment le renvoi sans autre formalité dans le cas d'un intérimaire. Le droit d'ordonner et de juger reconnu à un chef d'équipe repose toutefois sur l'acceptation du principe d'autorité tel qu'il est défini dans le cadre du travail ; dans nombre de cas, ce principe est contesté. Ici, il se confond avec une séparation abrupte de classe ou de race ; là, il fait passer un jeune chef à l'air supérieur pour un blanc bec ridicule aux yeux d'ouvriers plus âgés ; là encore il fait juger insolente une femme qui prend la direction d'un service composé d'hommes. Toute injonction ou mise en cause, d'où qu'elle vienne, peut paraître illégitime ; affirmer que le chef a raison parce qu'il est le chef, qu'importe la façon dont il s'exprime ou ce qu'il est par lui-même, ne vaut qu'à la condition d'oublier l'arbitraire et la violence de tout exercice de l'autorité, même guidé par la raison. Le travail implique un tel dispositif ; comme tel, il est un lieu de menace pour l'intégrité personnelle de celui qui ne peut se démettre d'une part de lui-même, fût-ce provisoirement, sans y voir un abus de faiblesse ou une usurpation de la part d'autrui.

*

* *

Les raisons de détester le travail lorsqu'il se présente sur un mode coordonné et dirigé sont aisées à percevoir : c'est faire d'autrui le décideur et le juge de ses propres mouvements, c'est lui octroyer le droit d'élever ou d'abaisser, de maintenir des ressources ou de les ôter. D'où, chez cet homme, l'idéal d'un travail où être son propre chef, soit comme directeur de quelque chose, soit par le biais de services de gré à gré, notamment dans le jardinage, ce qu'il a brièvement effectué à plusieurs reprises, le plus souvent pour des personnes âgées qui ne l'ont pas redemandé ensuite.

S'en tenir aux raisons de détester le travail serait toutefois insuffisant. Dans le cours même de l'activité, cet homme se montre souvent heureux du lien avec

d'autres et fier de témoigner de ses talents. Que ce soit dans les cahiers ou au cours d'une conversation, il fait état de la vigueur réjouissante de son corps, de sa rapidité et son ingéniosité d'exécution, de sa capacité à mener à bien des « boulots de merde », comme curer un étang, ramasser des détritiques, de son plaisir à être au contact de la nature, avec ses petits animaux et ses plantes qu'il est capable de nommer. « Je me la donne », « je me la pète », note-t-il alors. Nombre de fois, il dit supplanter ses collègues et faire la leçon à ses chefs, ce qui le fait probablement passer pour arrogant.

Mis à part le gain d'argent et le lien avec d'autres, la possibilité de « se la donner » dans le cadre du travail est le seul principe associé à l'acte productif qui contrebalance par moments les principes exprimant l'exigence d'être libre de soi et respecté. Autant dire que la balance a toutes probabilités de pencher d'un côté plutôt que d'un autre lorsqu'il s'agit de se rendre au travail ou de rester chez soi.

Diverses sortes d'explications peuvent être appelées pour rendre raison de l'état d'esprit de cet homme. Aux yeux des chargés d'insertion, des travailleurs sociaux, d'une partie de ses proches, il est immature, caractériel, irresponsable, pris dans le cercle vicieux de l'échec ; pour le forcer à se prendre en mains, il faudrait créer un choc en le privant des avantages associés à son oisiveté. Lors d'un colloque sur « la fabrication des populations problématiques par les politiques publiques » en juin 2007 à Nantes, plusieurs communications ont fait état de qualificatifs et de préconisations de ce genre de la part d'agents de diverses institutions à visée de service public concernant les chômeurs ou les personnes non insérées. Selon des psychiatres, il est schizophrène ou pervers ; il faut le soigner par les divers moyens de la psychiatrie ou le confronter aux dures réalités du monde, comme la prison, la légion, la misère d'autrui, selon des avis clairement énoncés par l'un ou l'autre. Je me réfère à des propos définis qui m'ont été tenus en face à face ou lors d'échanges téléphoniques, ou qui ont été adressés à cet homme en ma présence, ou que lui ou sa copine m'ont ensuite rapportés.

Pour rendre compréhensibles le parcours et les réactions de cet homme, les chercheurs en sciences sociales peuvent faire appel à des schèmes d'analyse fondés sur des enquêtes rigoureuses et détachés de tout impératif moral ou pratique : violence destructrice des premières expériences, engrenage des difficultés sociales et des addictions, exigence de respect typique des « jeunes des cités » ou de la « culture de rue », rage inconsciente propre aux marrons ou descendants d'esclaves, refus obstiné du déclassement statutaire faisant préférer la vie de bohème à une vie de labeur, expression sans issue de la souffrance de position, inscription forcée dans un sous-prolétariat marqué par les violences sociales²⁶.

26 Successivement : Firdion (J.-M.), « Une revue de la littérature sur les jeunes sans domicile », *Recherches et prévisions*, 60, 2000, p. 79-103 ; Costes (J.-M.), dir., *Cannabis. Données essentielles*, Paris, OFDT, 2007 ; Lepoutre (D.), *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997 ; Fanon (F.), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952 ; Bourdieu (P.),

S'en tenir à ces explications, aussi justes soient-elles, c'est cependant raisonner au sein d'un cadre normatif que seules la façon de vivre du plus grand nombre et le martèlement de principes déclarés inévitables font passer pour nécessaire et vertueux. C'est faire de la conduite disciplinée assortie aux intérêts et aux perspectives des milieux établis le point de référence décisif, celui à partir duquel il serait juste d'évaluer toute conduite, aussi bien dans la vie courante que dans le travail. Mais c'est oublier que la conduite disciplinée, régie par des principes impersonnels, ne s'est étendue, principalement au cours du dix-neuvième siècle en Europe, sur d'autres continents désormais, qu'en réponse aux nécessités d'ordre technique et économique impliquées par le développement capitaliste²⁷. Et c'est oublier que son principe dernier, sous couvert d'amélioration de la vie et de ressaisissement des esprits, est la subordination des liens les plus vitaux au profit marchand sous l'égide régulatrice de l'État.

L'homme que je connais est une figure récalcitrante qui témoigne, à son corps défendant, de l'ineptie de se contraindre indéfiniment si le seul bénéfice est de vivre pauvre et méprisé. Le caractère peu contrôlé et peu aménageable de ses perceptions, tout comme le fait qu'il en souffre au point de l'exprimer dans l'écriture, font de lui, sans qu'il en ait conscience, l'interprète à vif d'un malaise ordinairement occulté, celui des salariés de base, traités comme des moins que rien, sommés d'être de la main d'œuvre au rabais, quand ils sont et se perçoivent comme des individus à part entière.

Une figure antithétique serait fournie par d'autres hommes, dont quelques-uns me sont proches également ; ils sont issus d'un milieu paysan sans avenir et se sont faits dès l'âge de 16 ans aux pénibilités du travail à la chaîne sans jamais se plaindre, répondant : « Il faut bien », « C'est comme ça », à toute question sur la dureté de leur vie.

La distinction. Critique sociale du jugement, Paris, Minuit, 1979 ; Bourdieu (P.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 11 ; Jamouille (P.), op. cit., et Bruneteaux (P.), Lanzarini (C.), *Les nouvelles figures du sous-prolétariat*, Paris, L'Harmattan, 1999.

27 Bussière (É.) et al., *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale, 1880-1970*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 185-192.